

Bibliothèque numérique

medic@

Dubled, Alexandre. - Des pansements

1833.

***Paris : De l'Imprimerie de Didot
le jeune, imprimeur de la
Faculté de médecine***

Cote : 90974



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé
(Paris)

Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?90974x1833x02x07>

CONCOURS

POUR LA CHAIRE DE PATHOLOGIE EXTERNE.

DES PANSEMENTS;

THÈSE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
LE 1^{er}. AOUT 1833.

PAR DUBLED (ALEXANDRE),

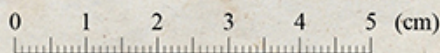
CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
PROFESSEUR PARTICULIER D'ANATOMIE, DE CHIRURGIE ET D'OPÉRATIONS,



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine.

1833.



JUGES DU CONCOURS.

MM. ROUX, *Président.*

CRUVEILHIER, *Secrétaire.*

DUPUYTREN.

MARJOLIN.

CLOQUET.

FOUQUIER.

PELLETAN.

LAGNEAU.

POIRSON.

GIMELLE.

HERVEY DE CHÉGOIN.

DUMÉRIL.

ORFILA, *Suppléant.*

AMUSSAT, *Suppléant.*

COMPÉTITEURS.

MM. BÉRARD. — BLANDIN. — DUBLED. — GERDY. — LEPELLETIER
(DU MANS). — SAMSON. — VELPEAU.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE.
Imprimeur de la Faculté de Médecine.

1833

DES PANSEMENTS.

I.

On nomme *pansement*, en chirurgie, l'application méthodique sur une partie du corps de tout moyen topique convenable pour la guérison d'une maladie.

II.

Ainsi l'application d'un cataplasme sur une partie enflammée, celle d'un bandage pour maintenir une fracture, etc., constituent un pansement.

III.

On voit de suite que le pansement constitue une branche importante de la chirurgie; car, panser une fracture, c'est la réduire, maintenir réduite et conduire à parfaite guérison. Du reste, le pansement n'a pas toujours une aussi grande importance.

IV.

En général, on peut dire que l'art de panser exige autant d'habileté de la part du chirurgien que la pratique d'une opération. Légèreté, promptitude, finesse de tact, faculté de distraire le malade, voilà des qualités nécessaires.

V.

Les pansemens peuvent être distingués, relativement aux maladies, en ceux qui ont rapport aux plaies, aux ulcères et aux fractures, aux opérations et aux tumeurs.

VI.

Les moyens convenables pour les pansemens de ces différens cas sont très-variables, et leur énumération prouverait seulement qu'on a copié la première page d'un traité élémentaire de chirurgie.

VII.

L'art de rouler une bande et son application variée supposent une grande finesse de tact et de légèreté dans la main.

VIII.

Un plaie simple réunie, comme on le dit, par première intention, doit être pansée rarement; au contraire, les plaies qui suppurent abondamment doivent être pansées souvent. Ce précepte, qui s'applique encore au traitement des ulcères, varie suivant la saison, le tempérament.

IX.

Il y a des plaies qui exigent pour leur guérison l'introduction, dans leur intérieur, de tentes et bourdonnets, comme le sont celles qui succèdent à l'opération de la fistule à l'anus.

(5)

X.

L'emploi de ces moyens, ou mieux de mèches de linge effilé, convient pour le pansement des abcès, que l'on ne peut pas vider complètement le jour de leur ouverture.

XI.

Il y a des plaies dont le pansement réclame l'introduction de sondes de gomme élastique, comme la taille sus-pubienne, la perforation de la membrane du tympan : ce pansement doit être immédiat.

XII.

Dans le traitement des tumeurs carcinomateuses des seins dont on veut déterminer l'atrophie par la compression, le pansement doit être renouvelé fréquemment.

XIII.

La compression est encore un moyen que l'on emploie pour le pansement des engorgemens sanguins légers, pour mettre en contact les parois d'une fistule, etc.

XIV.

Le pansement des plaies de tête est facile quand elles sont simples ; si, au contraire, elles sont à lambeaux, il est plus difficile, et la suture devient nécessaire.

XV.

Dans le pansement des plaies pénétrantes de poitrine, il faut ap-

porter beaucoup de surveillance pour empêcher l'introduction des tentes ou bourdonnets dont on peut se servir.

XVI.

En général, une plaie que l'on panse doit être nettoyée à l'aide d'une éponge imprégnée d'eau tiède; et dans ce pansement le chirurgien doit, par son tact et son adresse, rechercher et enlever les corps étrangers qui lui sont inhérens. Ces recherches supposent surtout de l'habileté et des connaissances dans le traitement des plaies par armes à feu.

XVII.

Autrefois l'appareil destiné au pansement des plaies de tête était très-complicqué; aujourd'hui il l'est moins, et peut-être a-t-on tort; car, ce qu'il faut à la plaie pour guérir, c'est un repos parfait, et pour cela un appareil fixe.

XVIII.

Les accidens inflammatoires qui peuvent survenir semblent contredire cette proposition; mais puisque ce mode de pansement a pu être employé avec succès, même dans des cas de fracture compliquée, à plus forte raison dans un cas de plaie simple.

XIX.

En général, le pansement d'une plaie varie suivant le tissu intéressé, suivant sa direction, sa simplicité ou sa complication.

(7)

XX.

Si un abcès, en général, a peu de volume, on peut le vider complètement ; s'il est volumineux, on doit le vider en plusieurs fois. Enfin, dans les cas de croupissement du pus, le pansement consiste à favoriser sa sortie par l'apposition et l'application d'un bandage convenable.

XXI.

Dans les plaies qui succèdent aux opérations, le pansement varie suivant le cas : ainsi, à la suite d'une amputation circulaire, à la suite d'une extirpation de tumeur volumineuse siégeant au milieu d'un tissu cellulaire lâche, etc., il sera convenable d'attendre quelques instans avant d'opérer le pansement de la plaie qui en résulte.

Au contraire, à la suite d'une opération de bec-de-lièvre, on doit panser immédiatement.

XXII.

La première chose à considérer dans le pansement d'une plaie, c'est la ligature des vaisseaux intéressés ; plus tard, en pansant cette même plaie, il faut apporter la plus grande surveillance à l'époque de sa chute et éviter toute espèce de tiraillement. Il est vrai qu'en employant des ligatures fines et les coupant près du nœud, on n'a aucun des inconvénients qui résultent de leur présence.

XXIII.

L'époque à laquelle une plaie doit être pansée pour la deuxième fois varie ; cependant c'est en général du troisième au quatrième jour.

XXIV.

Dans ce second pansement, qu'on appelle encore *lever du premier appareil*, il faut se rappeler de donner à la partie malade une position commode; imprégner d'eau tiède les pièces de l'appareil de manière qu'elles se détachent facilement, ou les couper plutôt que d'exercer des tiraillemens : ici existe un *modus faciendi* qui caractérise le praticien, mais qu'il est impossible de décrire.

XXV.

Les fractures doivent être pansées rarement si elles sont simples; celles, au contraire, qui sont compliquées doivent être pansées fréquemment dès que la suppuration est établie et devient abondante.

XXVI.

Une fracture peut-elle guérir en employant un appareil qui, de mou qu'il était, se solidifie par la dessiccation, et n'est enlevé qu'à l'époque de la consolidation du cal? L'expérience l'a prouvé.

XXVII.

Dans les cas de pansement d'abcès gangréneux, il convient d'enlever les parties mortifiées à l'aide de ciseaux qui tranchent près du vif.

XXVIII.

En parcourant les cliniques des hôpitaux, il serait facile de voir combien le mode de pansement a d'influence sur la cicatrisation; mais ceci éclate surtout dans le traitement des ulcères par l'application de bandelettes agglutinatives.

FIN.